

Ecole Maternelle Fontaine Ecu - Remplacement des menuiseries extérieures - Adoption du projet - Demande de subvention

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Dans le cadre des travaux de grosses réparations sur les établissements scolaires, il est envisagé le remplacement des menuiseries extérieures des façades de l'Ecole Maternelle Fontaine Ecu, sise 28 avenue Fontaine Ecu.

L'étude a été conduite par les services techniques municipaux. Ces travaux seront réalisés en une tranche ferme et une tranche conditionnelle. Les menuiseries concernées sont les suivantes :

A - Tranche ferme (année 2002)

- Menuiserie au rez-de-chaussée façade Sud

Estimation : 50 000 € TTC

B - Tranche conditionnelle

- Menuiserie rez-de-chaussée façade Ouest et premier étage façade Sud

Estimation : 50 000 € TTC environ

soit une estimation globale de 100 000 € TTC

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le projet,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux après appel d'offres, le (ou les) ordres(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2002 et suivants, étant précisé que, pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- solliciter l'aide financière de l'Etat, la Ville s'engageant à assurer le financement de la part restant à sa charge par des crédits inscrits au BP 2002 pour la tranche ferme à l'imputation 90.211.2313.00502.33000 et sur les exercices budgétaires suivants pour la tranche conditionnelle,

- inscrire le montant des subventions au budget de l'exercice courant par décision modificative dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 90.211.1321.00502.33000 et les réaffecter en dépenses au chapitre 90.211.2313.00502.33000.

«M. Benoît CYPRIANI : Je m'excuse de couper votre élan Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je vous en prie.

M. Benoît CYPRIANI : Je suis conscient que mon intervention peut être un petit peu décalée parce que c'est le jeu du Conseil Municipal, on alterne des sujets importants et des sujets un tout petit peu moins importants, apparemment en tout cas.

Il s'agit du remplacement de menuiseries extérieures à l'école maternelle. C'est des choses qui arrivent fréquemment sur lesquelles on n'est encore jamais intervenu, donc je vais le faire cette fois-ci, on ne va pas forcément le faire systématiquement, mais le remplacement de ces menuiseries extérieures, contrairement à ce que son nom indique ne sera pas fait en bois mais en PVC. C'est du chlorure de polyvinyle, un produit chloré polluant l'environnement du fait qu'il contient du chlore mais aussi des additifs pour le stabiliser, des métaux lourds, du cadmium et du plomb. C'est polluant au cours de la

fabrication, au cours de l'incinération et aussi au cours des incendies, c'est un truc qui intoxique quand même gravement les personnes qui sont en contact avec les fumées et dans une école je ne suis pas sûr que ce soit quelque chose d'idéal.

On va me dire que le PVC coûte quand même moins cher, peut-être à l'installation, en tout cas certainement, c'est ce qu'on dit, à l'entretien, bien sûr ça ne se repeint pas. Cependant la durée de vie du PVC est certainement très inférieure à celle du bois. On peut penser que déjà il résiste mal aux ultraviolets, c'est pour cela qu'on le fait en blanc parce qu'il est sensé être un peu moins sensible, si on essaie de le colorer ça résistera moins bien, c'est sûr. On considère que ça doit durer à peu près une quarantaine d'années alors que les fenêtres bois, vous en connaissez tous, durent largement plus de 50 ans, en bois dur bien sûr, le chêne, le hêtre ça résiste très bien en plus c'est produit localement et c'est beaucoup mieux pour le développement durable.

Le bois en plus c'est très bien parce que, vous le savez tous, c'est un puits de CO2 alors que tout ce qui vient du pétrole c'est au contraire des producteurs de CO2 donc de dioxyde de carbone. Une fenêtre bois on considère que ça absorbe, quand on fait le bilan écologique, 50 kg de CO2 alors que le PVC lui en génère 180 kg.

Concernant le traitement qui est une bonne question, c'est vrai que s'il faut repeindre tous les trois ans ou tous les cinq ans des fenêtres ça coûte cher à l'entretien et M. LIME m'en voudrait beaucoup. Il y a des alternatives figurez-vous, par exemple des fenêtres bois qui sont recouvertes à l'extérieur d'une mince pellicule d'aluminium, je dis bien d'une mince pellicule.

M. LE MAIRE : Il faut de l'électricité pour faire de l'aluminium donc du nucléaire.

M. Benoît CYPRIANI : Justement Monsieur le Maire je dis bien d'une mince pellicule, il ne s'agit pas de faire des fenêtres en aluminium massif parce que là ça coûte très cher en énergie l'aluminium. Est-ce que je peux continuer Monsieur le Maire ?

M. LE MAIRE : Oui, tu peux continuer mais personne ne t'écoute.

M. Benoît CYPRIANI : Je n'en ai plus pour longtemps, on peut s'exprimer quand même !

M. LE MAIRE : Tu as le droit de t'exprimer bien sûr.

M. Benoît CYPRIANI : Ce que nous souhaitons, c'est que la démarche HQE soit incluse également dans les processus de rénovation et pas seulement dans la construction, cela éviterait à l'Élu Vert invétéré comme dirait l'autre, d'intervenir dans tous les dossiers de rénovation qui seront présentés au Conseil Municipal et ça a l'avantage de s'inscrire dans la démarche éco-citoyenne, démarche que la Municipalité encourage dans les fiches détachables des éco-gestes que vous pourrez trouver à partir de ce mois-ci dans le BVV. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Le problème c'est que les fenêtres ne sont plus en chêne ou en hêtre, elles sont en okoumé ou autre bois tropical qui fait qu'on déforeste...

M. Benoît CYPRIANI : Non, j'ai installé moi-même des fenêtres dans mon appartement...

M. LE MAIRE : Tu as les moyens de mettre des fenêtres en chêne, actuellement les fenêtres que l'on vend...

M. Benoît CYPRIANI : C'est parce que je suis cohérent avec mes choix Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je suis sûr que tu es cohérent, n'empêche que les fenêtres, tout ce que l'on fait actuellement, la quasi totalité c'est du bois des îles et on participe ainsi à la déforestation. Bien sûr on trouve du chêne, tu peux me faire des fenêtres en merisier aussi. Je pense que tu as raison sur le fait qu'on réfléchisse pour intégrer le HQE mais je crois qu'il ne faut quand même pas je dirais à la limite pousser le bouchon trop loin en disant je ne veux plus de fenêtres en PVC. Qu'on réfléchisse sur la démarche HQE je suis d'accord mais d'après moi tu sais quand on dévaste la forêt amazonienne ou équatoriale... Tu iras voir dans les grandes surfaces le nombre de fenêtres qu'il y a en chêne et combien ça coûte surtout.

Mme Françoise BRANGET : Simplement je voudrais apporter mon soutien sans réserve à M. CYPRIANI, une fois n'est pas coutume, parce qu'il a parfaitement raison dans ce qu'il vient de dire et je suis entièrement d'accord avec lui. Il vaut mieux mettre des fenêtres bois et réfléchir effectivement à la démarche HQE, tout à fait d'accord sur ce point-là. Je ne veux pas étendre le débat.

M. Benoît CYPRIANI : Merci Madame BRANGET. Monsieur le Maire simplement je ne peux pas vous laisser dire que la seule alternative au PVC c'est le bois tropical ou des forêts amazoniennes. Il existe du bois labellisé qui vient des forêts européennes ou bien qui vient de forêts de pays extra-européens mais qui gèrent leurs forêts de façon durable. Il y a des critères pour cela et je vous assure qu'on en trouvera.

M. LE MAIRE : Merci, il faudra trouver les crédits aussi pour payer le surcoût».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Patrimoine et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2002.